



Direction générale des services

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective
68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Compte-rendu sommaire du Comité Syndical

Séance 14 mars 2023

18 h 30

L'An deux mil vingt-trois, le quatorze mars, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO), légalement convoqué le 8 mars 2023, a tenu une réunion à distance par « visio-conférence », sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Président en exercice.

Le nombre de membres en exercice est de :	35
<u>Au cours de la séance :</u>	
Le nombre de délégués titulaires présents ou représentés est de :	24
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	3
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents ou représentés est de :	27

Il est constaté en début de séance la présence de 18 élus, et donc que le quorum est atteint pour tenir valablement la séance. Celle-ci démarre à 18 h 40.

Elus présents :

BOUYSSOU Philippe, LOSCHEIDER François, BOUSLAH Shéhérazade (à partir de 19h50), GODIN Guillaume, MADADI Idir, AISSANI Mohamed, FAVE Christine (à partir de 19h23, jusqu'à environ 21h), MARION Joël (à partir de 18h50), WEGEL Evelyne (à partir de 18h50), BOQUET Jessica, NUNG Michel, MOKRANI Mehdi, FREIH BENGABOU Kheira, CADAYS DELHOME Corinne, DAVAUX Mélanie, DOUCOURE Oumarou (à partir de 19h10, jusqu'à environ 20h45), GELY Fabienne, JALIBERT Sylvie, DECHY François (jusqu'à environ 20h40), DUPRE Stéphane, DERNIAME Daniel (jusqu'à environ 20h40), délégués titulaires – KITIC Tania, AUDONNET Florence, DJABALI Farid, délégués suppléants-.

Elus absents ayant donné pouvoir : Mme MARTINIS Natacha *donne pouvoir* à M. Michel NUNG ; M. BRUSCOLINI Philippe *donne pouvoir* à M. Philippe BOUYSSOU ; M. AMMAD Majide *donne pouvoir* à Mme Fabienne GELY.

Elus excusés, n'ayant pas donné pouvoir :

REMY Marie-Pascale, BOUZIDI Zakia, GALLIEGUE Raymond, VIEIRA Gildo, DARAGON Guy, KACHOUR Mohamed, HASNI Latifa, VIVIER Maryline, FASSI Sandrine, DUBOE Nicole, PINEAU Aline.

ORDRE DU JOUR :

Démarrage de la séance en présence de 18 élus.

- **Désignation du secrétaire de séance : DAVAUX Mélanie**
Madame Mélanie DAVAUX est désignée à l'unanimité.
- **Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2022**
Le procès-verbal est adopté à l'Unanimité.

- **Rendu Compte des décisions du Président prises par délégation du Comité syndical en application de la délibération n°2022-37 adoptée en référence aux articles L5211-9 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Décisions	Objet de la décision
N°2022-51 du 05/12/22	Attribution du marché de maintenance des matériels des équipements de restauration. (AO N°2023.01), pour le : <ul style="list-style-type: none"> • lot n° 1 Maintenance des équipements de cuisine : UFCF HENCO • lot n° 2 Maintenance des équipements de production du froid : KLYMCAR • lot n° 3 Maintenance des équipements d'extraction et de ventilation : infructueux
N°2022-52 du 05/12/22	Attribution du marché de fourniture de denrées alimentaires (AO N°2023-03) <p>Lot n°1 – Pains fabriqués avec des farines issues de l'agriculture biologique et viennoiseries dites conventionnelles - Zone géographique 1 GANIX</p> <p>Lot n°2 – Pains fabriqués avec des farines issues de l'agriculture biologique et viennoiseries dites conventionnelles - Zone géographique 2 GANIX</p> <p>Lot n°3 – Pains fabriqués avec des farines issues de l'agriculture biologique et viennoiseries dites conventionnelles - Zone géographique 3 GANIX</p> <p>Lot n°4 – Fruits et légumes frais - marché mono attributaire + marché subséquent</p> <ul style="list-style-type: none"> • POMONA • MAGPRIM • BOUCHARECHAS (T1-2023) <p>Lot n°5 – Crêpes sucrées conventionnelles COLAS</p> <p>Lot n°6 – galettes salées conventionnelles COLAS</p> <p>Lot n°7 – Pâtisseries fraîches issues de l'Agriculture Biologique : Infructueux</p> <p>Lot n°8 – Fruits et légumes de 4e et 5e Gamme POMONA</p> <p>Lot n°9– Volailles issues de l'Agriculture Biologique SDA</p>
N°2022-53 du 05/12/22	Attribution du marché de fourniture de produits d'entretien et de matériels fongibles (AO N°2023-04) <ul style="list-style-type: none"> • lot n°1 Produits d'entretien destinés au nettoyage et à la désinfection des matériels et des locaux : POMONA EPISAVEURS IDF • lot n°2 fourniture de vaisselles jetables et autres matériels fongibles : KA SUN (KAWA) • lot n°3 Fourniture en papier (serviettes de table, nappe, essuie mains, papier hygiénique, masques, charlottes, bavoirs...) : KA SUN (KAWA)
N°2022-54 du 05/12/22	Attribution du marché de fourniture de carburants et de services divers (AO N°2023-05) à la société TOTAL
N°2022-55 du 06/12/22	Signature avec la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France pour l'attribution de cartes dites «Corporate ».
N°2022-56 du 06/12/22	Signature avec CERTINERGY d'une convention de valorisation des certificats d'énergie.
N°2022-72-b du 16/12/22	Campagne d'emprunt 2022 : Souscription d'un emprunt de 500 000 € auprès de la Banque Postale.
N°2022-73 du 16/12/22	Campagne d'emprunt 2022 : Souscription d'un emprunt de 424 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France
N°2022-74 du 14/12/22	Désignation des représentants de l'autorité territoriale au Comité Social Territorial.
N°2022-75 du 27/12/22	Modification n°6 du marché de fourniture de denrées alimentaires attribué à la société LA TRIADE, concernant le Lot n°13 : Sachets pique-nique (suppression des bouteilles d'eau).
N°2022-76 du 27/12/22	Marché de fourniture de denrées alimentaires (AO N°2023-03) : Attribution du Marché subséquent N°2023.16 - lot n°4 Fruits et légumes frais de 1ère gamme, à la société Pierre BOUCHARECHAS
N°2022-77 du 30/12/22	Adhésion de la Ville de TOURS au Groupement de commandes "TREMPLIN" pour la recherche et le développement sur l'automatisation et les conditionnements réutilisables, dont le SIRESCO est le coordonnateur.
N°2022-78 du 30/12/22	Adhésion du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis au Groupement de commandes "TREMPLIN" pour la recherche et le développement sur l'automatisation et les conditionnements réutilisables, dont le SIRESCO est le coordonnateur.

N°2022-79 du 30/12/22	Adhésion de la SEMELOG au Groupement de commandes "TREMPLIN" pour la recherche et le développement sur l'automatisation et les conditionnements réutilisables, dont le SIRESCO est le coordonnateur.
N°2023-01 du 16/01/23	Contrat d'entretien des installations thermiques N°2023.22 avec la société Engie Solutions, pour les sites de Bobigny et Ivry-sur-Seine, au titre de l'entretien du chauffage, des CTA et hottes.
N°2023-02 du 23/01/23	Fourniture de denrées alimentaires hors marché par la société CERCLE VERT suite à la défaillance de la société PRO A PRO, titulaire du lot n° 1 : Epicerie du marché référencé AO n° 2021-10
N°2023-03 du 27/01/23	Signature du bordereau de prix unitaire modifié du marché de fourniture de denrées alimentaires (Appel d'offres ouvert n° 2021.01) à hauteur d'une augmentation maximum de 5,50 % au titre de la prise en compte de l'évolution des prix des denrées au bénéfice de la société SYSCO. Lot n° 1 : Produits de la mer et d'eau douce frais Lot n° 2 – Produits salés et sucrés surgelés pour réceptions, gamme prestige Lot n° 6 – Salades composées 5ème gamme
N°2023-04 du 27/01/23	Signature du bordereau de prix unitaire modifié du marché de fourniture de matériels jetables de conditionnement (Appel d'offres ouvert n° 2021.11) à hauteur d'une augmentation maximum de 11% au titre de la prise en compte de l'évolution des prix des denrées au bénéfice de la société MR NET. Lot n° 2 : Barquettes production chaude en polypropylène Lot n° 4 : Barquettes production froide Lot n° 5 : Barquettes biosourcées production froide à base de cellulose compostables et biosourcées
N°2023-05 du 27/01/23	Signature du bordereau de prix unitaire modifié du marché de fourniture de denrées alimentaires (Appel d'offres ouvert n° 2019.03) à hauteur d'une augmentation maximum de 3,60 % au titre de la prise en compte de l'évolution des prix des denrées au bénéfice de la société GUILLOT JOUANI. Lot n° 8 : Fromages, lait, laitages, œufs écalés (BOF) Lot n° 9 : Omelettes, œufs aux plats, tortillas et autres produits élaborés cuits à base d'œufs et de protéines végétales Lot n° 15 : Produits laitiers sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine
N°2023-06 du 09/02/23	Convention d'honoraires avec le cabinet d'avocats SEBAN & Associés, pour des prestations de consultation juridique sur les RH et les statuts
N°2023-07 du 09/02/23	Convention d'honoraires avec le cabinet d'avocats SEBAN & Associés, pour des prestations d'assistance et de représentation en justice, notamment dans le cadre des sorties de villes
N°2023-08 du 13/02/23	Signature avec la Ville de Bagnolet d'un marché de prestations urgentes de fourniture de repas
N°2023-09 du 24/02/23	Contrat de prestations de télésurveillance conclu avec la société SECURITAS
N°2023-10 du 06/03/23	Signature du bordereau de prix unitaire modifié du marché de fourniture de denrées alimentaires (Appel d'offres ouvert n° 2019.03) à hauteur d'une augmentation maximum de 8 % au titre de la prise en compte de l'évolution des prix des denrées au bénéfice de la société GUILLOT JOUANI. Lot n° 8 : Fromages, lait, laitages, œufs écalés (BOF) Lot n° 9 : Omelettes, œufs aux plats, tortillas et autres produits élaborés cuits à base d'œufs et de protéines végétales Lot n° 15 : Produits laitiers sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine
N°2023-11 du 07/03/23	Signature du bordereau de prix unitaire modifié du marché de fourniture de denrées alimentaires (Appel d'offres ouvert n° 2021.01) à hauteur d'une augmentation maximum de 5 % au titre de la prise en compte de l'évolution des prix des denrées au bénéfice de la société SYSCO.
N°2023-12 du 07/03/23	Signature du contrat avec la société INCOTEC pour la mise en place d'un système de gestion du temps.

Le rendu compte des décisions n'appelle aucune observation.

En préambule, le Président apporte quelques éléments relatifs à la sortie des villes du Syndicat (Champigny-sur-Marne, Brou-sur-Chantereine et Choisy-le-Roi) et à la future coopération avec la ville de Pantin, puis il ouvre un débat sur la présence de gélatine de bœuf dans certains produits, invitant la directrice Qualité nutrition à apporter des précisions techniques.

Les points d'information suivants sont présentés aux élus via un Diaporama :

- Remise du Diplôme Ecocert en cuisine
- Bilan EGalim 2022
- Démarche de changement de nom (rétroplanning, démarche participative des élus, agents des villes...)
- Communication quotidienne des visuels de menus sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook)
- Prochaine réunion du groupe de travail des parents d'élèves le 28 mars 2023

- Tableau des marchés 2022 (publication en ligne des données essentielles)

Au moment des votes, quatre élus n'étaient plus connectés à la visioconférence : Madame FAVE, Messieurs DOUCOURE, DECHY et DERNIAME.

1. Fixation des ajustements 2023 des contributions de l'année 2022 :

Le Comité Syndical fixe les ajustements 2023 des contributions appelées en 2022 pour les villes adhérentes.

- ⇒ **Délibération n°2023-14 relative aux ajustements 2023 des contributions de l'année 2022 est adoptée à l'Unanimité (23 voix Pour).**

2. Décision Modificative n°1 de l'exercice 2023 :

Le Comité syndical approuve la Décision modificative n°1 de l'exercice 2023, telle que présentée :

- ⇒ **Délibération n°2023-15 relative à la Décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité (23 voix Pour).**

3. Charte d'utilisation des outils numériques (Internet – Messagerie)

Le Comité Syndical approuve la charte d'utilisation des outils numériques (Internet – Messagerie) annexée à la délibération.

- ⇒ **Délibération n°2023-16 relative à la mise en place d'une Charte d'utilisation des outils numériques est adoptée à l'Unanimité (23 voix Pour)**

4. Prise en charge des frais de déplacement des agents en mission

Le Comité syndical approuve la prise en charge des frais de déplacement des agents en mission telle que présentée dans le rapport soumis au débat.

- ⇒ **Délibération n°2023-17 relative à la prise en charge des frais de déplacement des agents est adoptée à l'unanimité (23 voix Pour)**

5. Actualisation du forfait mobilités durables

Le Comité syndical approuve l'actualisation du «forfait mobilités durables» selon les modalités présentées dans le rapport soumis au débat.

- ⇒ **Délibération n°2023-18 relative à l'actualisation du forfait mobilités durables est adoptée à l'unanimité (23 voix Pour)**

6. Création d'un poste non permanent d'assistant-e administratif(ve) du chef de projet TREMLIN

Le Comité syndical approuve la création d'un emploi non-permanent, à temps complet, d'Assistant-e de la cheffe de projet « Tremplin ».

⇒ **Délibération n°2023-19 relative la création d'un poste non-permanent d'assistant(e) administratif(ve) est adoptée à l'unanimité (23 voix Pour)**

7. Actualisation du tableau des emplois

Le Comité syndical approuve le tableau des emplois de l'établissement public de coopération intercommunale à la date du 14 mars 2023.

⇒ **Délibération n°2023-20 relative à l'actualisation du tableau des emplois est adoptée à l'unanimité (23 voix Pour)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité syndical est levée à 21 h 26.

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur Général des Services



Frédéric SOUCHET

Affiché le : 21 mars 2023.